



PROGRAMME DE FORMATION

« Danse bambins en intérieur comme en nature »

PUBLIC ET PRÉ- REQUIS:

Professionnels de la petite enfance et de l'enfance / Gestionnaires EAJE et porteurs de projets.
Personnel paramédical IDE PDE RSAI et libéral tels que psychomotricien, intervenants en soutien à la parentalité.

Pré-requis: français écrit et parlé .

Aucun pré-requis en danse n'est nécessaire pour suivre cette formation

NATURE DE L'ACTION :

Conformément à l'article L6313-1 du Code du Travail concernant les catégories d'actions :

- Les actions de formation.
- Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances.

OBJECTIFS :

- Préparer un atelier d'éveil adapté au développement de l'enfant
- Mettre en œuvre un atelier collectif en tenant compte des besoins individuels
- Animer en toute sécurité un atelier danse bambins

HORAIRES :

9h - 17h (1h de pause repas).

CONTENU :

L'univers de la danse bambins

Présentation des bienfaits pour l'enfant sur le plan individuel et collectif. Les bénéfices ressentis au sein de la structure.

Le choix du matériel

Apprendre à préparer son matériel pour animer un atelier, définir l'utilisations pour la pratique en intérieur ou en extérieur. Connaître les règles de sécurité dans le cadre de la danse bambins.

La musicalité chez le bambin

Visiter les phases d'éveil de l'enfant et l'importance du mouvement dans son développement. Apprendre à choisir des musiques pour la création d'un atelier en intérieur ou en extérieur.

Déroulé type d'un atelier danse bambins

Découvrir les différentes étapes d'un atelier danse bambins. Mise en pratique avec un temps de préparation et d'animation pour chaque stagiaire avec mise en situation. Echanges en groupes

MOYENS :

- Matériel pour les exercices pratique.
- Enceinte de musique
- Support de formation avec bibliographie remis à chaque stagiaire
- Questionnaire de satisfaction.

MOYENS à PREVOIR PAR LES STAGIAIRES:

- Tenue confortable
- Bouteille d'eau
- Stylo pour prendre des notes
- Téléphone, application musique si possible, et écouteurs (pour les exercices pratiques)

RÉSULTATS DE L'ACTION ET SUIVI :

- Auto-évaluation des stagiaires.
- Suivi par mail/téléphone.
- Inscription au groupe Facebook " Organisme de formations Wild Child"

SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de présence remise à chaque stagiaire après la formation, par voie dématérialisée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Les stagiaires doivent appliquer le règlement intérieur de l'organisme de formation. Le client devra le tenir à disposition des stagiaires dès la transmission de la convocation.